

Région de Bruxelles Capitale
INVENTAIRE DU
PATRIMOINE NATUREL

SITE

Cités-Jardin Le Logis et Floréal

Watermael-Boitsfort, Rue des Cannas, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 2

Statut juridique
Classé

ID
Urban : 296

Typologie
Cité-jardin

Les cités-jardins Le Logis et Floréal constituent l'ensemble le plus important de logements à bon marché réalisé en Belgique entre les deux guerres. A partir de 1922, encouragées à leurs débuts par la « Société Nationale des Habitations et Logements à Bon Marché », deux sociétés coopératives entreprennent conjointement, dans la banlieue sud-est de Bruxelles la construction de quelque 1.500 habitations intégrant une série d'équipements publics et de magasins. Le Logis est créé en 1921 par des employés

de la Caisse générale d'épargne et de retraite et des fonctionnaires. Le Floréal naît un an plus tard à l'initiative d'ouvriers typographes dont Jean-François Husdens. Couvrant actuellement une superficie de 80 hectares, les deux cités se déploient sur une longueur d'environ deux kilomètres, parallèlement au boulevard du Souverain, depuis la limite de la commune d'Auderghem, au nord-est (Floréal) jusqu'à la hauteur de la maison communale de Boitsfort au sud-ouest (Le Logis), sur une largeur moyenne de 250 m.

Le plan d'aménagement est confié à Louis Van der Swaelmen, personnage clef du mouvement moderne en Belgique. Cet urbaniste, réfugié aux Pays-Bas durant la Première Guerre mondiale, était très sensible à l'approche rationnelle des Hollandais en matière de logement social. Il travailla à la fois pour le Logis et *l e* Floréal en collaboration avec l'architecte Jean-Jules Eggericx. Exilé en Angleterre durant les conflits, ce dernier avait participé aux manifestations organisées à Londres par l'*International Garden Cities and Town Planning Association* et s'était familiarisé avec plusieurs cités-jardins anglaises. D'autres architectes – Lucien François, Raymond Moenaert, Georges Vankerkhoven – participèrent au projet de manière plus ponctuelle.

Mettant à profit les ressources d'un terrain très irrégulier, Louis Van der Swaelmen a composé des séquences de paysages variés en alternant sans cesse espaces larges ou étroits, perspectives bloquées ou échappées, symétries rigides ou effets pittoresques, dominante végétale ou minérale. Le traitement paysager se fonde sur une hiérarchie très complexe des espaces publics et privés. On passe d'amples avenues arborées à des sentiers piétonniers longeant des jardins privés autour desquels s'ouvrent vergers, pelouses collectives, espaces de jeux, convergeant vers des places, des squares tout en ménageant des effets de surprise. Le soin apporté aux essences, couleurs, masses et textures végétales est exceptionnel et l'absence de séparation entre les jardinets à l'avant des habitations souligne l'aspect de parc

souhaité par Van der Swaelmen. La superficie occupée par la nature domine d'ailleurs l'espace habité. Conçues comme un tout, les deux cités-jardins se distinguent par de subtiles différences architecturales et paysagères. La topographie naturelle accidentée de Floréal confère à cette cité « un certain pittoresque spontané, non recherché » comme l'a souligné Van der Swaelmen, tandis que le tracé du Logis, plus régulier, se développe à partir de formes spatiales : le triangle (1921), le trapèze (1924), l'entonnoir (1926) qui correspondent à différents chantiers, lesquels se poursuivront jusqu'en 1977.

